

0352686E
ACADEMIE DE RENNES
LYCEE GENERAL ET TECHNOLOGIQUE ANITA CONTI
ESPLANADE DU LYCEE
35174 BRUZ CEDEX
Tel : 0223501700

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Financement des voyages scolaires

Numéro de séance : 1

Numéro d'enregistrement : 8

Année scolaire : 2014-2015

Nombre de membres du CA : 29

Quorum : 15

Nombre de présents : 27

Le Conseil d'administration

Convoqué le : 14/10/2014

Réuni le : 04/11/2014

Sous la présidence de : Francois Joussellin

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, L.421-14, R.421-20, R.421-54

Sur proposition du Chef d'établissement, le Conseil d'administration autorise le financement des voyages scolaires

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 1

Libellé de la délibération :

Londres 2015 (voyage scolaire)

- l'animation pédagogique est facultative, elle concerne 68 élèves de TSTMG 1 et 2,

- l'animation pédagogique se déroulera du 2 mars au 6 mars 2015 ,

- le coût prévisionnel de l'animation pédagogique est de 18 285,02 €, la participation financière maximale des familles

est de 230,00 €,

- en cas de désistement du fait de la famille, le remboursement sera fait en tenant compte des conditions retenues avec le(s) prestataire(s).

Le Conseil d'Administration autorise le chef d'Établissement à signer les bons de commandes, contrats et conventions liés à cette animation pédagogique et l'Agent Comptable à percevoir la participation financière des familles.

Résultats du vote

Suffrages exprimés : 27

Pour : 27

Contre : 0

Abstentions : 0

Blancs : 0

Nuls : 0

Le président du Conseil d'administration

Nom : Joussellin

Prénom : Francois

Signature

Date : 07/11/2014

Date de transmission à l'autorité de contrôle : 07/11/2014

Date de publication : 22/11/2014

Date d'exécution : 22/11/2014

Instruction

Pour le recteur, et par délégation du préfet de Région

Décision : Validation sans observations

ACTION PEDAGOGIQUE 2014-2015

(sorties, animations, ...)

Titre de l'action : VOYAGE SCOLAIRE A LONDRES

I Description de l'action

Professeur(s) organisateur(s) :	Catherine Gervais		
Date(s) et horaire(s) :	DU 2/03 AU 6/03/15 OU DU 30/03 AU 03/04/15		
Lieu :	Londres		
Classe(s) :	TSTMG 1 et 2		
nombre d'élèves :	68		
Accompagnateurs :	D. Balanant, Catherine Gervais, Franck Arnaud, Philippe Bouvier, Yannick Le Mogne ou Magali Lizé, François Thomazo		
Points du programme traités et objectifs pédagogiques :	<p>Liens avec le programme : ANGLAIS, Communication et Gestion des ressources humaines Economie / DROIT / MANAGEMENT</p> <p>Histoire/géo : programme de terminale : Londres ville monde</p> <p>Objectifs de l'action : brève immersion linguistique, découverte d'une culture différente, visites de musées dont musée de la Banque d'Angleterre avec conférence en anglais.</p> <p>Description de l'action :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Séjour à Londres • Préparation du séjour : travail en anglais, en lien avec les visites qui seront faites sur place, sur la monnaie, sur les juridictions, sur les déplacements en métro.... • Des dossiers par groupe ont été réalisés pour rendre compte des différentes visites. <p>Dossier écrit rendu individuellement après l'action.</p>		
Axes Karta (pour un financement du conseil régional de Bretagne)	<input type="checkbox"/> Éducation artistique et technique, <input type="checkbox"/> Santé et qualité de vie, <input type="checkbox"/> Développement durable,	<input type="checkbox"/> Ouverture des jeunes au monde, <input type="checkbox"/> Lutte contre les discriminations,	
Évaluation de l'action :			

II Projet de budget Voir budget prévisionnel joint

Dépenses		Recettes	
Transport car	2 050,00 €	Familles (68 X 230,00 €)	15 640,00 €
Brittany Ferries (bateau + hébergement)	14 410,30 €	TA	2 645,02 €
Repas	1 824,72 €		
TOTAL dépenses :	18 285,02 €	TOTAL recettes :	18 285,02 €
Coût par élève :	230,00 €		

Avis favorable du chef d'établissement du

Validation par le Conseil d'administration du

Le conseil d'administration autorise le chef d'établissement :

- 1) à signer contrats et conventions liés à ce voyage,
- 2) à accepter le principe et le versement des dons et organismes cités ci-dessus pour le voyage,
- 3) à percevoir la participation des familles,
- 4) à arrêter les modalités en cas de désistement des élèves ou d'annulation du voyage.

III Bilan et exploitation de l'action

IV Bilan financier (voir le service intendance) :03/04/15

Dépenses		Recettes	
BILAN :			
	Déficit :		Excédent :

V Éventuellement, remarques et commentaires pour le conseil d'administration